

# Comparaison des versions Standard Bâtiments

	Standard Bâtiments 2008	Standard Bâtiments 2011	Standard Bâtiments 2015	Bâtiments 2019/2019.1
<b>1 Nouvelles constructions</b>	MINERGIE® MINERGIE®- P est à examiner.	MINERGIE®-ECO S'efforcer d'atteindre MINER- GIE®-P-ECO.	MINERGIE®-P ou -A Voie SIA vers l'efficacité énergétique Sites 2000 watts	MINERGIE®-P-ECO ou A-ECO Avec certification 20% de production électrique sur site
<b>2 Constructions existantes</b>	Priorité MINERGIE® rénovation Les exigences primaires de l'enve- loppe atteignent 100 % des valeurs limites pour les constructions neuves. On peut renoncer à la ventilation mécanique. Examiner la possibilité d'atteindre les exigences MINERGIE® pour les constructions neuves.	Priorité MINERGIE® rénovation On peut renoncer à la ventilation mécanique. Transformations mineures selon le Programme Bâtiments Examiner la possibilité d'atteindre les exigences MINERGIE® pour les constructions neuves.	Priorité MINERGIE® nouvelles constructions 2e priorité MINERGIE® rénovation Exigences assouplies pour la ventila- tion de confort Transformations mineures selon le Programme Bâtiments	Avec exigences ECO Avec certification 20 % de production électrique sur site
<b>3 Utilisation efficace de l'électricité</b>	Module MINERGIE® luminaires Topten Classe A Optimiser l'utilisation de l'électricité pour les processus.	Module MINERGIE® luminaires Exigences selon Topten Optimiser l'utilisation de l'électricité pour les processus.	Module MINERGIE® luminaires Exigences selon Topten Optimiser l'utilisation de l'électricité pour les processus.	Adaptations textuelles
<b>4 Energies renouvelables pour la chaleur</b>	Au moins 40 % des besoins de chaleur des nouvelles constructions Au moins 50 % des besoins de chaleur pour l'ECS des constructions existan- tes Examiner la possibilité de couvrir tous les besoins de chaleur par les ER.	Au moins 40 % des besoins de chaleur des nouvelles constructions Au moins 50 % des besoins de chaleur pour l'ECS des constructions existantes S'efforcer de couvrir tous les besoins de chaleur par les ER.	Rejets de chaleur ou ER ou déchets. Exceptions possibles	Maximum 25 % d'énergie non renouvelable pour la gestion des pointes de charges

- Nouveau par rapport à la précédente version
- Renforcement par rapport à la précédente version

# Comparaison des versions Standard Bâtiments

	Standard Bâtiments 2008	Standard Bâtiments 2011	Standard Bâtiments 2015	Bâtiments 2019/2019.1
<b>5 Santé et construction durable</b>	Données sur les matériaux de construction Les nouvelles constructions respectent MINERGIE® ECO.	Données sur les matériaux de construction <b>Optimiser l'énergie grise.</b>	S'efforcer d'atteindre le standard ECO. Données sur les matériaux de construction	<b>Se conformer aux exigences ECO.</b> <b>Espaces ouverts</b> <b>(espaces verts naturels)</b>
<b>6 Durabilité dans les concours d'architecture et les études</b>	Respect des principes du DD Mobilité énergétiquement efficace et favorable à l'environnement	Respect des principes du DD Mobilité énergétiquement efficace et favorable à l'environnement	-	-
<b>6 Mobilité</b>	-	-	<b>Les besoins énergétiques de la mobilité sont à minimiser.</b> <b>Optimiser les infrastructures pour le trafic de vélos et piétonnier.</b> <b>Règlement des places de parc</b>	<b>Infrastructures de recharge pour la mobilité électrique</b>
<b>7 Exploitation</b>	Contrôle qualité au cours des deux premières années Bilan énergétique et optimisation de l'exploitation Approvisionnement en énergie du point de vue écologique	Contrôle qualité au cours des deux premières années Bilan énergétique et optimisation de l'exploitation <b>100 % d'électricité renouvelable (dont 50 % de courant vert certifié)</b>	100 % d'électricité renouvelable (dont 50 % de courant vert certifié) Contrôle qualité au cours des deux premières années Bilan énergétique et optimisation de l'exploitation	<b>100% d'électricité renouvelable (40% écologique certifié dont la moitié produite sur site.)</b>

- Nouveau par rapport à la précédente version
- Renforcement par rapport à la précédente version